



## Actu du mois

- Mise en production de l'énergie produite par le photovoltaïque avec écran d'information sur le mur de la mairie;
- Installation des espaces jeux dans l'aménagement du centre bourg ;
- Affichettes mises en place sur les concessions au cimetière pour recherche des propriétaires et/ou informations sur les actes ;
- Changement d'heure dans la nuit du 26 au 27 Octobre en reculant d'1 heure.

## Bon à Savoir : Radar

Les dépassements de vitesse dans les zones sensibles, souvent en secteur urbain ou périurbain, font l'objet de plaintes de riverains de nombreuses communes. Afin de permettre aux municipalités de disposer d'éléments leur permettant de mettre en place des mesures adaptées mais aussi de pouvoir les justifier auprès des élus et des usagers, le Bureau Sécurité Routière (BSR) de la DDT offre la possibilité de bénéficier, sur simple demande, pour une durée d'un mois en règle générale, du prêt de d'indicateur de vitesse (PIV).

Le BSR supervise la pose et la dépose de ces dispositifs et réalise ensuite l'exploitation des données recueillies qu'il restitue aux demandeurs sous forme d'un document de synthèse. La mise à disposition de ces matériels est entièrement gratuite.

Il s'agit d'indicateur de vitesse (PIV), appareil mobile équipé d'un logiciel de communication et d'exploitation de données. Le PIV a une double fonction :

Il permet, d'une part d'informer les conducteurs sur les vitesses et, d'autre part de recueillir différentes données facilement exploitables.

Cet appareil enregistre notamment les vitesses pratiquées et effectue des mesures sur les variations du trafic routier, aux différentes heures de la journée, mais aussi selon les jours de la semaine.

Ce prêt est également consenti auprès de nos communes voisines, Senouillac assurant la fabrication du support mutualisé.

## *Du côté du conseil municipal*

Vous trouverez ci-dessous la liste des sujets abordés lors du dernier conseil du Jeudi 24 Octobre. Ceci est l'ordre du jour et non le compte rendu (édition de la lettre avant pour une info plus rapide).

Vous pouvez retrouver les comptes rendus détaillés sur le site de la mairie [www.senuillac.fr](http://www.senuillac.fr) ou directement en mairie.

- Approbation du dernier conseil
  
- Délibérations :
  - Approbation de la révision libre des attributions de compensation 2019 ;
  - Transfert de biens de sections (Parcelle B 553) => Patus de Galdou ;
  - Décision modificative budget voirie (chaussée lotissements, création de fossés et pose de balises route de Laval) ;
  - Raccordement réseau assainissement sur le secteur de Laval.
  
- Décision :
  - Avenant sur le marché de l'aménagement du village.
  
- Comptes rendus de réunions, des différentes commissions et sujets divers :
  - La fibre optique ;
  - Chantier travaux du centre bourg ;
  - Travaux de voirie (lotissement, « point à temps » et entretien des fossés « mère ») ;
  - Chantier Route de Laval ;
  - Travaux à la « maison de Mme Carrié » ;
  - Aménagement de l'espace du Monument aux morts ;
  - Cheminement doux de la mairie à la boulangerie ;
  - Photovoltaïque ;
  - Radars pédagogique;
  - Restaurant scolaire mutualisé.

Prochain conseil municipal : Jeudi 28 novembre 2019 à 20h30  
(À confirmer)

# Point sur les dossiers en cours

## Travaux du centre bourg

Le planning est respecté. Le city-stade et l'aire de jeux doivent être installés cette semaine (21/10).

L'implantation des jeux enfants sera un peu modifiée, le positionnement de la table de pique-nique a été légèrement décalé et les 2 bancs prévus devant l'espace jeux « pourraient » passer à l'intérieur.

Les prises électriques et bornes marché sont posées. Les poteaux d'éclairage du parking sont fixés et en état de marche. Les spots qui éclairent l'église sont posés aussi et fonctionnent.

## Travaux de voirie

**Les deux lotissements** sont terminés, des petits compléments ont été réalisés. Quelques tampons ont été mis à la cote. Le Syndicat de l'Eau en a profité pour changer aussi quelques bouches à clefs au lotissement des Cerisiers.

Un hydro curage a été demandé et réalisé par la société « Colas » sur l'ensemble des réseaux concernés par les travaux.

**Travaux de point –à- temps** sur la voirie : de l'enrobé à froid a été commandé et livré. Nos deux agents ont commencé la campagne de bouchage des nids de poules.

## Assainissement Route de Laval

Le chantier avance correctement, les travaux sont maintenant au niveau du 841 de la route de Laval.

Le passage au niveau du bassin de rétention s'est terminé sans encombre, le bassin a été partiellement comblé et les pentes seront moins abruptes.

## Photovoltaïque

Notre installation 9Kwc est en production depuis le mercredi 16 Octobre et le tableau d'affichage a été installé. Enedis vient faire le branchement/raccordement de la partie des 30Kwc destiné à la vente, qui sera mis en service le 5 novembre.

## Aménagement d'une partie de la Côte des ânes

Réalisation d'un chemin piétonnier qui a démarré depuis mi-octobre. La terre végétale décaissée est remontée dans les espaces manquants sur le chantier de l'aménagement du village (micocouliers, dessus du stade, devant mairie).

Nous en profitons aussi également pour mettre de la terre sur l'espace autour du monument aux morts afin de remodeler ce lieu maintenant ouvert au public.

## Bâtiment locatif : La maison de « Mme CARRIE », Rue des jardins

Démolition terminée. Les travaux se poursuivent et s'enchaînent bien entre tous les artisans.

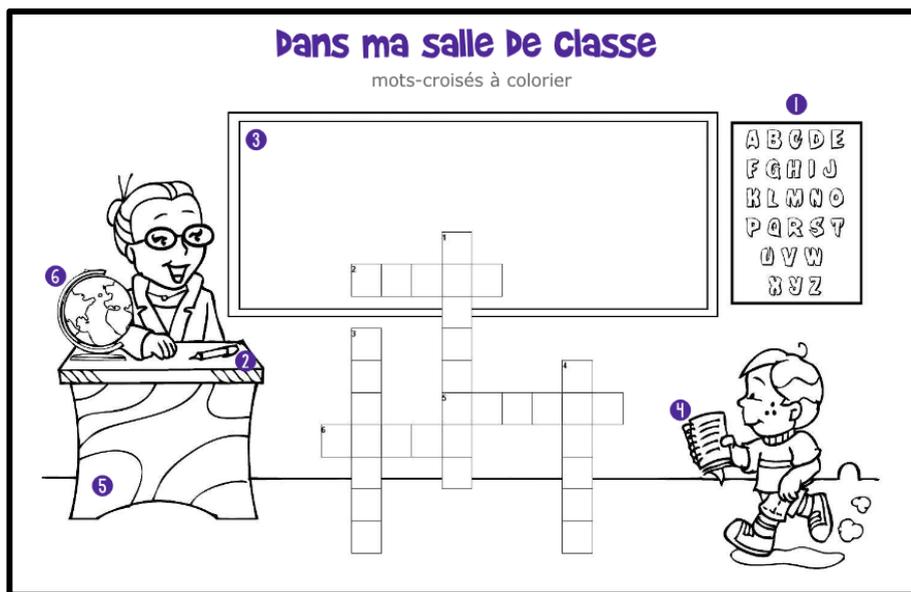
## le coin des jeunes

Rubrique dédiée à nos jeunes : par vous et/ou pour vous : évènements, actions, réalisations, témoignages, articles de votre choix... à vous de nous faire passer vos « papiers », photos, idées par mail à [accueilmairie@senouillac.fr](mailto:accueilmairie@senouillac.fr) ou par texto au 06.86.82.85.66/Sandra.  
(Et nous vous informons aussi de ce qui se passe sur le territoire)

### Du côté de l'école primaire

Pour préparer la rentrée scolaire 2019, il est demandé aux parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école, de se présenter dès à présent à l'accueil de la mairie pour établir le dossier.

Les cartes scolaires pour la rentrée de septembre 2020 se font dès le mois de janvier.



### Le recensement militaire

**Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans**

C'est-à-dire :

- les garçons et filles de 16 à 25 ans;
- les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans.

Si l'intéressé(e) est dans l'impossibilité de faire lui-même les démarches, celles-ci peuvent être accomplies par son représentant légal (père, mère, tuteur).

*Attention : Cette attestation doit être soigneusement conservée car les mairies ne délivrent pas de duplicata. En cas de perte, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont dépend l'intéressé.*

# LES PETITES INFOS SYMPAS

## Un peu d'astrologie :

Que signifient les expressions « lune jeune » et « lune vieille » et comment les distinguer ? Réponse en quatre points.

### 1- Comment savoir si la lune est jeune ou vieille ?

"**Lune jeune, premier quartier, lune croissante**" désignent la même chose, tout comme "**lune vieille, dernier quartier, lune décroissante**".

En regardant la lune et en imaginant y tracer un trait vertical du côté creux du croissant, on peut distinguer :

- la lettre P comme *premier quartier* : la Lune est alors croissante et jeune !
- la lettre D comme *dernier quartier* : la Lune est alors décroissante et vieille !

### 2- Qu'est-ce que la lunaison ?

La lunaison désigne l'intervalle entre deux nouvelles lunes, qui dure 29 jours 12 heures 44 minutes et 2,9 secondes.

Le début et la fin d'un cycle lunaire sont déterminés par la **nouvelle lune**.



C'est-à-dire le moment où la Lune n'est pas éclairée par le Soleil et donc invisible à nos yeux. Le premier quartier durant lequel la Lune croît jusqu'à la pleine lune (au quinzième jour) commence alors. Puis, c'est la lune décroissante jusqu'à la nouvelle lune.

### 3- Qu'est-ce qu'une lune jeune ?

Cette expression n'est plus très utilisée de nos jours mais nos anciens appelaient ainsi la lune croissante, période qui va de la nouvelle lune à la pleine lune. Elle dure environ 14,5 jours. Le disque se reforme après la nouvelle lune. Il donne d'abord un fin croissant appelé « premier croissant », puis « premier quartier », pour enfin arriver à un disque blanc bien formé : la **pleine lune** !



### 4- Qu'est-ce qu'une lune vieille ?

Nos anciens employaient ce terme pour désigner la **lune décroissante**, période qui va de la pleine lune jusqu'à la nouvelle lune, invisible depuis la Terre. Le disque blanc entier, presque parfait, va alors décroître et ne former plus qu'un croissant. Cette phase dure environ 14,5 jours. L'expression "**la lune en déclin**" signifie la même chose.



## La Minute Environnementale de Sébastien

A vos chers locataires,

Voilà, l'automne arrive à grand pas. Les récoltes sont toutes récoltées. Il n'y a plus de nourriture abondante dans les champs ; le mauvais temps fait que vous allez voir apparaître de nouveaux locataires qui viennent s'inviter chez vous sans votre accord. Je veux vous parler des rats et souris. Vous me direz que la solution la plus efficace est de les éradiquer avec des produits à base de rodenticide.



### **Mais savez-vous que d'autres moyens sont à portée de vos mains ?**

Nous avons tous au fond du frigo une bouteille de coca-cola. Cet ingrédient a des atouts incroyables grâce à sa caféine. Versez du coca-cola dans un récipient que vous placerez aux endroits où vos colocataires se déplacent, rajoutez y une demi-cuillère d'Expresso. Raffolant de ce contenu, ils vont s'abreuver et l'absorption de la caféine contenue dans celui-ci leur sera fatale. Cette astuce provoque chez eux une accélération du rythme cardiaque couplé avec un gonflement du ventre de par la partie gazéifiée.

Je me souviens également que ma grand-mère utilisait sa propre potion. Dans mes souvenirs d'enfance, elle utilisait de la farine blanche mélangée avec du plâtre, les proportions étaient les suivantes : deux cuillères de farine pour une cuillère de plâtre. Vos chers locataires raffolent de ce mélange à base de farine. Une fois absorbé, le plâtre agira sur eux. Seul inconvénient de cette méthode, c'est que vous retrouvez des cadavres un peu partout.



Malgré tout, si vous n'êtes pas encore convaincu, vous avez la possibilité de les attraper grâce à une cage de capture. Pour cela, il vous suffit de mettre quelques ingrédients dont ils raffolent : beurre de cacahuète, du lard, des fruits, des céréales, de la viande... Une fois piégés, il ne vous reste plus qu'à les éliminer.

Après avoir fait la chasse, vous pourrez également réaliser votre propre répulsif pour éviter ces intrusions abusives. Voici un remède bien épicé pour vos hôtes : mélangez une cuillère de piment de Cayenne à une cuillère de Tabasco, rajouter une demi-cuillère de savon de vaisselle liquide que vous prendrez soin de bien mélanger à deux tasses d'eau. Agiter le tout et il ne vous reste plus qu'à pulvériser le tout autour de votre habitation pour les éloigner. Ainsi vous repoussez rats, souris, blattes et campagnols du jardin et de la maison.

Voilà quelques idées afin que vous puissiez bien recevoir vos locataires à quatre pattes.

**Attention, tous ces moyens peuvent être maléfiques également pour vos animaux de compagnies A mettre en œuvre loin d'eux.**

## Gilles nous fait découvrir la plante du mois

Novembre arrive à grand pas, il est temps de préparer ses sols soit pour les futures plantations d'arbres ou d'arbustes soit pour refaire ou remplacer une partie de sa pelouse qui a souffert cet été : pensez à mettre quelques brouettes de fumier par ci par là.

Pour la plante du mois, je ne vais pas vous parler de quoi semer ou repiquer mais plutôt d'un arbre qui chez nous est plutôt arbuste : l'arbre aux fraises ou Arbousier, en occitan Arbosier avec accent grave sur le r.



J'en vois déjà qui se lèchent les babines mais ils peuvent car son fruit est allègrement comestible, agréable au goût pas trop sucré. A consommer lorsque les fruits sont rouges.

C'est un arbre d'origine du bassin méditerranéen mais qui s'adapte à tous les sols à condition que sa fosse de plantation soit bien drainée (ses racines n'aiment pas être dans l'eau).

Il a un feuillage persistant vert plutôt clair, il fleuri en grappe de petites clochettes blanches qui donnerons de beaux fruits d'une grosseur raisonnable (2,3cm) que vous consommerez à partir d'octobre.



D'une taille maximal de 5 m, il pousse quasiment partout mais au soleil de préférence. Vous pouvez l'installer dans un coin ou bien le mettre en valeur, comme un olivier, en le butant avec des plantes basses dessous par exemple.



On lui prête plein de bienfaits antirhumatismaux, diurétiques et antidépresseurs pour les feuilles en décoction.

Les feuilles servaient aussi au tannage des peaux et le bois pour des pièces de marqueterie.

Voilà j'ai fait le tour et j'espère vous avoir donné l'envie dans planter un.

# Il y a toujours quelque chose à faire à Sénoillac !

- Vendredi 1 Nov. : Messe de la Toussaint à 10h30 des familles à l'église St Pierre suivie d'un temps de prières au cimetière de Sénoillac ;
- Samedi 2 Nov. : Temps de prière au cimetière de Mauriac à 15h ;
- Jeudi 7 Nov. : réunion mensuelle de 14h à 17h (Génération Mouvement) ;
- Dimanche 10 Nov. : Messe à 10h30 à l'église St Pierre ;
- Lundi 11 novembre :
  - Randonnée Pédestre de la St Martin suivie d'un repas garbure (Les amis de St Martin et Mauriac) ;
  - Cérémonie aux monuments aux morts (départ du cortège à 10h30 devant la mairie) puis remise des attestations de recensement aux jeunes à la salle du conseil à la mairie, suivi d'un vin d'honneur ;
- Samedi 16 Nov. : Fête de soutien au projet de café citoyen ;
- Dimanche 17 Nov. : Messe à 10h30 des familles à l'église St Pierre ;
- Jeudi 21 Nov. : jeux ou cinéma de 14h à 17h (Génération Mouvement) ;
- Samedi 23 novembre : soirée primeur (Comité Sénoillacois) ;
- Jeudi 5 Déc. : réunion mensuelle de 14h à 17h (Génération Mouvement) ;
- Jeudi 19 Déc. : jeux et goûter de Noël de 14h à 17h (Génération Mouvement) ;
- Mardi 24 Déc. : Veillée de Noël à 20h à l'église St Pierre.

## **Le marché est toujours là !!**

Malgré les travaux et même durant les vacances scolaires, Cyril et les autres exposants sont toujours présents avec le sourire et de bons produits !!

### **Tous les jeudis: de 16h30 à 20h, sous les micocouliers (ou environs)**

Maraîcher (local), pizzas, fromager (Sénoillacois aussi), boucherie - charcuterie (chevaline mais aussi « traditionnelle »), épicier, ...

**Passer-y !! (Informations exposants auprès de Cyril RECH)**

### Côté association

- Le LUNDI : Remise en forme 10h, Zumba à 19h et Gym à 20h15 ;
- Le MARDI : 1 point c'est tout à 14h ; Yoga à 18h15 ; Théâtre à 20h ;
- Le MERCREDI : Qi gong à 18h30 ;
- Le JEUDI : Qi gong à 10H, Gym à 19h et Strong by Zumba à 20h15 ;
- Le VENDREDI :
  - Tarot : le 1er, 3ème et éventuellement 5ème du mois ;
  - Quille à 8 adultes et enfants au stade municipal.